

# Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux

**ARPA** 10 rue Sorgentino 06300 NICE ☎ 04.93.26.29.70

Association reconnue d'utilité publique par décret du 26/07/2006 n° 0600157D

SIRET 439 608 316 00014 APE 913E



Décembre 2009

Cher(e) Ami(e),

Comme vous l'avez sûrement remarqué, nos lettres trimestrielles comportent toujours deux parties : d'abord un résumé de quelques-unes des actions accomplies par ARPA depuis la dernière lettre, ensuite une argumentation fondée sur un thème, une idée ou une actualité.

Aujourd'hui, vous trouverez de nouveau le compte rendu de certaines de nos interventions, mais, dans la deuxième partie, nous tenterons globalement de vous faire partager les espoirs et les soucis que nous avons, et ce à partir d'un constat assorti d'une question : ***ARPA grandit, grandit très vite. Comment accompagner cette croissance sans aller au-delà de nos possibilités, comme souvent aujourd'hui nous y sommes contraints ? Autrement dit : comment préserver l'avenir d'ARPA sans perdre notre raison d'être ?***

Quelques unes de nos actions d'abord :

- ❖ **Plusieurs chats** trouvés blessés gravement sur la voie publique, pris en charge par « Chenil Service ». Nous sommes les seuls à avoir accepté la prise en charge vétérinaires pour qu'ils soient opérés (entre 600 et 700 euros à chaque fois) et nous les accueillons après en attente d'adoption.
- ❖ **« LILI »**, chienne de chasse d'environ 7-8 ans, a erré pendant 4 mois dans les bois d'Aspremont, inapprochable car très craintive (battue ?), elle est aujourd'hui en famille d'accueil, et se sociabilise petit à petit.
- ❖ **« PURPLE »**, labrador femelle de 5 ans, abandonnée dans un village de l'arrière-pays. Elle a accouché dans un coin difficile d'accès à même la terre de 8 chiots. 4 étaient déjà morts. Nous l'avons recueillie et mise en pension avec ses 4 bébés survivants. Ils seront à placer dans un mois environ.
- ❖ **« DALTON »**, magnifique et gentil berger allemand pure race de 8 mois, abandonné dans la rue à cause de sa dysplasie congénitale. Nous l'avons soigné et il attend une adoption en pension.
- ❖ **« HONEY et CHARLY »**, Shih-Tzu, frère et sœur de 10 ans. Leur maîtresse qui les aimait beaucoup est décédée, personne ne les voulait compte tenu de leur âge. Ils attendent une bonne adoption ensemble en famille d'accueil.
- ❖ **2 petits lapins nains**, tout galeux, jetés sur les rives du Paillon. Nous les avons secourus et, après plusieurs semaines de traitement, ils sont guéris et peuvent être adoptés.

- ❖ Plus d'une dizaine de chats, de 8 mois à 12 ans, recueillis in extremis au moment des expulsions massives d'octobre, attendent aujourd'hui une adoption.
- ❖ Et nous finirons par « CHANCE », chat tigré de 5 ans. Nous l'avions appelé ainsi parce que nous pensions qu'il en avait eu : après l'expulsion de son maître, les huissiers ont refermé l'appartement, le laissant derrière eux. Informés par les voisins qui entendaient miauler, nous avons frappé à la porte de la Police Nationale, de l'huissier en question et nous avons mis 8 jours à nous faire entendre, et plus de 2 heures pour l'attraper tellement il était terrorisé. Nous pensions l'avoir sauvé mais ces longs jours sans eau ni nourriture avaient provoqué une déshydratation importante, une insuffisance rénale et hépatique qui nous ont contraints à l'euthanasier pour abrégé ses souffrances. Immense chagrin que ce combat sans fin contre la bêtise humaine !

Effectivement ARPA grandit. Les exemples ci-dessus, parmi tant d'autres, l'attestent.

*Nous sommes en effet de plus en plus sollicités* : plus de 60 appels téléphoniques reçus chaque jour, sans parler des visiteurs nombreux. Cela nous a conduit à embaucher un secrétaire à temps plein et un autre employé qui, accompagné d'une bénévoles, se déplace en permanence pour aller sauver un animal en danger, en retirer un deuxième de la fourrière, en transporter un troisième en famille d'accueil etc, le tout coordonné par notre directrice, laquelle, évidemment se déplace aussi, fait certaines enquêtes difficiles en plus de nos enquêtrices et ne cesse de frapper à toutes les portes amies pour trouver un point de chute aux animaux abandonnés toujours plus nombreux, pour lesquels ARPA reste le seul recours.

Si l'on ajoute que les pensions, auxquelles, par nécessité, nous faisons appel, nous coûtent plus de 80.000 euros par an (plus de 7000 euros par mois) pour les 25 chiens, (dont certains très âgés), et les 50 chats qu'elle héberge en moyenne malgré les adoptions faites, vous comprendrez que notre « succès » coûte parfois bien des insomnies aux responsables d'ARPA, directrice et président en tout premier.

*Ce n'est pas tout* : tous deux doivent faire face à des demandes de prise en charge totale ou partielle d'opérations ou de soins qui ont été refusées partout ailleurs (20.000 euros annuels), et le président en particulier doit faire de même pour gérer, programmer, étaler et financer les demandes de stérilisation de chats libres qui nous parviennent sans arrêt et souvent aussi sont refusées ailleurs (près de 17.000 euros par an). D'où le salaire d'une employée embauchée spécialement pour les captures ! Toujours le « succès » : c'est à nous qu'on s'adresse ... avec le maximum de problèmes.

Certes nous ne sommes pas seuls. En premier, tous, vous êtes là, et d'autres aides nous parviennent aussi : 10.000 euros de subvention du Conseil Général et autant de la Mairie de Nice en 2009. Par ailleurs le Conseil Général a investi 25.000 euros en 2008 et 20.000 euros en 2009, gérés par « Vétérinaires pour Tous », pour participer à la stérilisation des îlots de chats libres du département en collaboration avec des communes volontaires qui ont apporté au total les mêmes sommes dans ce but. Là de nouveau, à côté d'autres associations qui font également un bon travail, c'est nous, une fois de plus, qui sommes le plus sollicités, tant pour capturer les chats, les transporter chez les vétérinaires etc que pour former dans les villages signataires de l'accord (Gilette et Lucéram entre autres) des bénévoles du cru. Et l'entreprise là encore est colossale : 300 chats à stériliser pour le seul village de Gilette, 150 déjà opérés !).

Mais nous ne sommes pas de ceux qui se découragent et nos propositions faites en réunion tant au Conseil Général qu'en Mairie de Nice sont là pour témoigner de notre détermination.

*En ce qui concerne la stérilisation des chats libres*, si l'idée d'un dispensaire municipal que nous avons proposée n'était pas retenue et si lui était préférée la situation actuelle (répartition des chats à opérer dans les différents cabinets vétérinaires), nous serions prêts néanmoins à collaborer en augmentant sensiblement nos moyens d'action avec

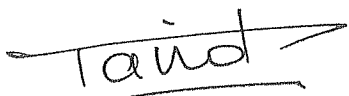
autres associations en fassent autant et à condition que les Pouvoirs Publics soutiennent financièrement l'initiative. Nous pourrions également assurer la formation et l'encadrement des capteurs qu'il faudra bien recruter, outre ceux de l'ARPA, dans différentes communes et certains quartiers.

**Pour ce qui est du sort des pigeons**, personne ne doit ignorer qu'ils sont actuellement - et depuis longtemps- exterminés continuellement et par milliers après des captures « discrètes » faites au petit matin. On se demande d'ailleurs pourquoi cette « méthode » perdure toujours alors qu'elle est tout à la fois cruelle et inacceptable, inutile (car toujours recommencée !) et coûteuse (très coûteuse) pour le contribuable !

C'est pourquoi, lors d'une réunion en mairie de Nice à laquelle nous avons invité le docteur vétérinaire Jean-Michel MICHAUX, professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, celui-ci, fort de son expérience, a entrepris de convaincre le service d'hygiène de la ville de Nice de la nécessité de passer enfin à une méthode humaine, efficace et beaucoup moins coûteuse de maîtrise des populations de pigeons. Madame ALZIARI-NEGRE, adjointe au maire de Nice, déléguée à la protection animale, a très justement écrit dans « Nice-Matin » qu'il fallait « tordre le cou » aux méthodes actuelles, et nous l'en remercions. Il faut maintenant - car le temps presse- qu'elle fasse abroger le contrat passé avec « Sud Captures » dont l'échéance arrivera début 2010. Nous savons pouvoir compter sur elle.

Nous nous devons, chers adhérents, de vous donner toutes ces informations. Parce que l'ARPA, c'est vous ! Sans votre bénévolat, vos dons, vos donations, vos legs, notre association ne serait rien. **Et dites-vous que vos gestes d'aujourd'hui, assureront l'avenir d'ARPA.** D'ores et déjà, outre les deux capteurs que nous aurons sans doute à embaucher bientôt, nous avons le désir chevillé au corps de créer un foyer d'accueil qui nous appartienne enfin, seul moyen à nos yeux de réduire massivement le coût de nos hébergements. Nous avons donc à investir pour ...économiser. Mais sans pour autant trop nous démunir. Une sorte de dilemme en somme. Or qui, sinon vous, peut nous aider à le surmonter ? Pour cela, comme toujours, nous vous faisons confiance.

Avec nos remerciements chaleureux, notre amitié et tous nos vœux pour les fêtes de fin d'année.



Anne-Marie DAVID  
Directrice



Jacques LEBOUCHER  
Président

✂

---

**BON DE SOUTIEN**

NOM.....PRENOM.....

Adresse Complète.....

Soutiens l'œuvre de l'ARPA en versant un don de ..... euros.

(Chèque à libeller à l'ordre de ARPA et à adresser à : « Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux »-10 rue Sorgentino. 06300 NICE)



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**LE DIMANCHE 13 DECEMBRE 2009 :**

**DE 10H à 18H NON STOP.**

**Grande kermesse-braderie « Noël des Animaux »** à la Salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Buvette et buffet sur place. De bonnes affaires à réaliser pour vos cadeaux de Noël.

**LE VENDREDI 29 JANVIER 2010 :**

**A 20 heures, Dîner dansant au Restaurant « LES PALMIERS »** à Nice Nord, 1, avenue Henri Dunant. 29 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Nous fêterons les rois et la nouvelle année ensemble.

Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

---

**RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 29 JANVIER 2010**

**Restaurant « Les Palmiers »  
1, Avenue Henri Dunant-06000 NICE**

**NOM..... PRENOM.....**

**Je désire réserver .....repas à 29 euros dont .....repas végétariens.**

**Je joins ..... euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.**

**Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux »10,  
Rue Sorgentino – 06300 NICE**

---

**Petite note d'information supplémentaire :**

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adressé en fin d'année, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don reçu au cours d'une même année. Les donateurs soumis à l'ISF peuvent déduire 75% du versement effectué (dans la limite de 50.000 euros). Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations, cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.